

**Réunion ordinaire du conseil
26 octobre 2017**

SUITE À DONNER

19 h

**Salle du conseil
Place Miramichi**

Sont présents : Le maire, M. Adam Lordon; le maire adjoint, M. Brian King; et les conseillers et conseillères : MM. Ryan Somers, Billy Fleiger, Tony Walsh, Chad Duplessie et Tom King; et M^{mes} Tara Ross-Robinson et Shelly Williams

Membres du personnel : Le directeur municipal, M. Mike Noel; la secrétaire municipale, M^{me} Cathy Goguen; la trésorière, M^{me} Darlene O'Shea; le chef de police, M. Paul Fiander; le chef des pompiers, M. Tony Lloyd; la directrice des Ressources humaines, M^{me} Mary Savage; la directrice du Mieux-être communautaire et des Loisirs, M^{me} Suzanne Watters; le directeur d'Ingénierie, M. Darren Row; et le directeur du Développement économique et du Tourisme, M. Jeff MacTavish

Représentants des médias : Darcey McLaughlin, Larry Lynch et Kris MacDavid

Moment de recueillement – Le maire Adam Lordon demande à toutes les personnes présentes de se lever pour observer un moment de recueillement.

1. Ouverture de la séance – Le maire Adam Lordon déclare la séance ouverte à 19 h. Le quorum est constaté.
2. Consignation des présences – La secrétaire municipale prend note des présences.
3. Adoption de l'ordre du jour – **Il est proposé par la conseillère Shelly Williams, appuyée par le maire adjoint Brian King, que l'ordre du jour soit adopté sans modifications. ADOPTÉ.**
4. Déclaration de conflits d'intérêts – Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.
5. Délégations/Présentations
 - a) Présentations à :
 - i) L'Hospice Miramichi – Connie Doucet : Le maire Adam Lordon et les conseillers Tom King, Ryan Somers et Billy Fleiger remettent à Connie Doucet un chèque de 2 000 \$, ce qui représente une partie des profits générés par le tournoi de golf Gerry Cormier Memorial.
 - ii) La banque alimentaire de Miramichi – Jean Matchett et Michelle Davidson-Leger (remise de bons d'achat du programme Pensez frais) : Le maire Adam Lordon et les conseillers Shelly Williams et Chad Duplessie remettent à Jean Matchett et à Michelle Davidson-Leger des bons d'achat du programme Fresh for Less (Pensez frais) d'une valeur de 2 000 \$, ce qui représente une partie des profits générés par le tournoi de golf Gerry Cormier Memorial.

**Réunion ordinaire du conseil
26 octobre 2017**

-2-

SUITE À DONNER

- iii) Le fonds de bourses d'études Gerry Cormier Memorial – Jackie Cormier et Paula Foley : Le maire Adam Lordon, le maire adjoint Brian King et les conseillers Tony Walsh et Tara Ross-Robinson remettent à Connie Doucet, un chèque de 2 000 \$ destiné au fonds de bourses d'études Gerry Cormier Memorial. Ce montant représente une partie des profits générés par le tournoi de golf Gerry Cormier Memorial.
6. Adoption de procès-verbaux
- a) Réunion ordinaire du conseil, 28 septembre 2017 – **Il est proposé par le maire adjoint Brian King, appuyé par le conseiller Tony Walsh, que le procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil tenue le 28 septembre 2017 soit adopté tel qu'il a été présenté. ADOPTÉ.**
- b) Réunion du comité du conseil, 3 octobre 2017 – **Il est proposé par le conseiller Tony Walsh, appuyé par la conseillère Tara Ross-Robinson, que le procès-verbal de la réunion du comité du conseil tenue le 3 octobre 2017 soit adopté tel qu'il a été présenté. ADOPTÉ.**
- c) Réunion du comité du conseil, 17 octobre 2017 – **Il est proposé par le conseiller Chad Duplessie, appuyé par le maire adjoint Brian King, que le procès-verbal de la réunion du comité du conseil tenue le 17 octobre 2017 soit adopté tel qu'il a été présenté. ADOPTÉ.**
- d) Réunion du comité du conseil, 24 octobre 2017 – **Il est proposé par le conseiller Tony Walsh, appuyé par le conseiller Billy Fleiger, que le procès-verbal de la réunion du comité du conseil tenue le 24 octobre 2017 soit adopté tel qu'il a été présenté. ADOPTÉ.**
7. Correspondance – Aucune.
8. Rapports des comités – Aucun.
9. Rapports des services
- a) Service de police – **Il est proposé par le conseiller Ryan Somers, appuyé par le conseiller Tony Walsh, que le rapport du Service de police de septembre 2017 soit adopté sans modifications. ADOPTÉ.**
- b) Service du mieux-être communautaire et des loisirs – **Il est proposé par le conseiller Chad Duplessie, appuyé par la conseillère Tara Ross-Robinson, que le rapport du Service du mieux-être communautaire et des loisirs pour la période allant du 22 septembre au 20 octobre 2017, soit adopté sans modifications. ADOPTÉ.**
- c) Service des travaux publics – **Il est proposé par le maire adjoint Brian King, appuyé par le conseiller Billy Fleiger, que le rapport du Service des travaux publics du 23 octobre 2017 soit adopté sans modifications. ADOPTÉ.**
- d) Service du développement économique et du tourisme – **Il est proposé par la conseillère Tara Ross-Robinson, appuyée par le conseiller Tony Walsh, que le rapport du Service du**

Réunion ordinaire du conseil
26 octobre 2017
-3-

SUITE À DONNER

développement économique et du tourisme du 24 octobre 2017
soit adopté sans modifications. **ADOPTÉ.**

e) Service d'incendie – **Il est proposé par le conseiller Tony Walsh, appuyé par le maire adjoint Brian King, que le rapport du Service d'incendie de septembre 2017 soit adopté sans modifications. ADOPTÉ.**

f) Service d'ingénierie – **Il est proposé par le conseiller Billy Fleiger, appuyé par le maire adjoint Brian King, que le rapport du Service d'ingénierie du 24 octobre 2017 soit adopté sans modifications. ADOPTÉ.**

10. Autres rapports

a) Rapport mensuel des écarts budgétaires / Rapport mensuel des activités financières – **Il est proposé par le conseiller Tom King, appuyé par le maire adjoint Brian King, que le rapport mensuel des écarts budgétaires et le rapport mensuel des activités financières de septembre 2017 soient adoptés sans modifications. ADOPTÉ.**

b) Déclarations des membres du conseil

Le conseiller Tony Walsh félicite Paul McGraw, Susan Butler, Matilda Murdoch, Terry Whelan, Louise Manny, Amy Jardine, Lisa LeBlanc et George Paul qui viennent d'être reconnus par Musique NB parmi les 150 Bâtisseurs de la musique du Nouveau-Brunswick lors du Festival (506), qui s'est tenu à Moncton. La construction de l'escalier de la bibliothèque de Newcastle est en cours et sera bientôt achevée.

La conseillère Shelly Williams signale que l'inscription pour se procurer un panier de Noël de l'Armée du Salut est en cours et que la date limite pour s'inscrire est le 31 octobre. Elle ajoute que les inscriptions après cette date ne seront pas acceptées. Elle rappelle à tout le monde que le couvre-feu de l'Halloween est fixé à 20 h et demande aux automobilistes de conduire prudemment et de faire attention aux enfants déguisés qui se promènent dans les rues.

Le conseiller Ryan Somers félicite Paddy Quinn et Paula Drillen, récipiendaires du Paul Harris Fellow. Il dit qu'il y aura bientôt une année qu'il siège au conseil.

Le maire Adam Lordon mentionne avoir assisté, en compagnie de la directrice exécutive de l'association touristique de la rivière Miramichi (MRTA), Monique Mills, à l'activité Gateway '17 qui était parrainée par la société Alibaba Group, l'une des plus grandes entreprises au monde qui compte 500 millions de clients par année. La MRTA travaille à faire entrer Alipay dans les entreprises locales et à faire venir à Miramichi l'émission télévisée « *The Bachelor Canada* ».

11. Arrêtés municipaux

a) Arrêté n° 55-20, Un arrêté modifiant l'arrêté n° 55 intitulé « Un arrêté de la Ville de Miramichi réglementant la circulation, le stationnement et l'utilisation des rues »

i) **Il est proposé par la conseillère Shelly Williams, appuyée par le conseiller Tom King, que l'arrêté n° 55-20 intitulé « Un arrêté portant modification de l'arrêté numéro 55, Un arrêté de la Ville de Miramichi**

**Secrétaire
municipale**

réglementant la circulation, le stationnement et l'utilisation des rues » soit maintenant lu pour la deuxième fois par son titre dans les deux langues officielles. **ADOPTÉ.**

L'arrêté n° 55-20 est lu pour la deuxième fois par son titre dans les deux langues officielles.

ii) **Il est proposé par la conseillère Shelly Williams, appuyée par le conseiller Ryan Somers, que l'arrêté n° 55-20 intitulé « *Un arrêté portant modification de l'arrêté numéro 55, Un arrêté de la Ville de Miramichi réglementant la circulation, le stationnement et l'utilisation des rues* » soit maintenant lu intégralement dans les deux langues officielles. **ADOPTÉ.****

Secrétaire
municipale

L'arrêté n° 55-20 est lu intégralement dans les deux langues officielles.

iii) **Il est proposé par la conseillère Shelly Williams, appuyée par le conseiller Ryan Somers, que l'arrêté n° 55-20 intitulé « *Un arrêté portant modification de l'arrêté numéro 55, Un arrêté de la Ville de Miramichi réglementant la circulation, le stationnement et l'utilisation des rues* » soit maintenant lu pour la troisième fois par son titre dans les deux langues officielles puis adopté. **ADOPTÉ.****

Maire
Secrétaire
municipale

L'arrêté n° 55-20 est lu pour la troisième fois par son titre dans les deux langues officielles.

b) C-2017-20 – Contribution des zones d'amélioration des affaires pour l'année 2018

i) DowntownS Miramichi Newcastle Business District, 2018

1) **Il est proposé par la conseillère Shelly Williams, appuyée par le conseiller Tom King, ce qui suit :**

Secrétaire
municipale

[Traduction] **ATTENDU QUE l'arrêté n° 58, qui porte désignation et établissement d'une zone d'amélioration des affaires à l'intérieur de la Ville de Newcastle, désigne une partie de la Ville de Miramichi zone d'amélioration des affaires, aux termes de la Loi sur les zones d'amélioration des affaires;**

ATTENDU QUE le conseil d'administration de DowntownS Miramichi Newcastle Business District a déposé un projet de budget au conseil municipal de Miramichi en application de l'article 6 de la Loi sur les zones d'amélioration des affaires, ainsi qu'il est énoncé dans l'annexe A jointe à la présente résolution et en faisant partie intégrante, et qu'il prévoit recevoir une contribution de 0,20 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation des biens non résidentiels situés dans la zone d'amélioration des affaires désignée dans l'arrêté n° 58;

ATTENDU QU'en vertu des dispositions de la Loi sur les zones d'amélioration des affaires, diverses conditions

doivent être remplies pour que les arrêtés puissent être promulgués aux termes de la *Loi*;

QU'IL SOIT RÉSOLU que le conseil de la Ville de Miramichi, par la présente, a) déclare son intention d'entériner le budget, ainsi qu'il est énoncé à l'annexe A dont copie est incluse dans le rapport de gestion C-2017-20; et b) ordonne que les exigences en matière d'avis publics énoncées au paragraphe 6(2) de la *Loi sur les zones d'amélioration des affaires* soient remplies. **ADOPTÉ.**

2) La conseillère Shelly Williams, appuyée par le conseiller Ryan Somers, demande à présenter l'arrêté n° 69-16 intitulé « *Contribution de la zone d'amélioration des affaires dans l'ancienne Ville de Newcastle, maintenant la Ville de Miramichi, pour l'année 2018* », et propose que l'arrêté soit maintenant lu pour la première fois par son titre dans les deux langues officielles. **ADOPTÉ.**

Secrétaire
municipale

L'arrêté 69-16 est lu pour la première fois par son titre dans les deux langues officielles.

ii) DowntownS Miramichi Historic Chatham Business District. 2018

3) Il est proposé par le conseiller Tom King, appuyé par la conseillère Shelly Williams, ce qui suit :

Secrétaire
municipale

[Traduction] **ATTENDU QUE** l'arrêté n° 97, qui porte désignation et établissement d'une zone d'amélioration des affaires à l'intérieur de la Ville de Chatham, désigne une partie de la Ville de Miramichi zone d'amélioration des affaires, aux termes de la *Loi sur les zones d'amélioration des affaires*;

ATTENDU QUE le conseil d'administration de l'Historic Chatham Business District a déposé un projet de budget au conseil municipal de Miramichi en application de l'article 6 de la *Loi sur les zones d'amélioration des affaires*, ainsi qu'il est énoncé dans l'annexe A jointe à la présente résolution et en faisant partie intégrante, et qu'il prévoit recevoir une contribution de 0,20 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation des biens non résidentiels situés dans la zone d'amélioration des affaires désignée dans l'arrêté n° 97;

ATTENDU QU'en vertu des dispositions de la *Loi sur les zones d'amélioration des affaires*, diverses conditions doivent être remplies pour que les arrêtés puissent être promulgués aux termes de la *Loi*;

QU'IL SOIT RÉSOLU que le conseil de la Ville de Miramichi, par la présente, a) déclare son intention d'entériner le budget, ainsi qu'il est énoncé à l'annexe A et dont copie est incluse dans le rapport de gestion C-2017-20; et b) ordonne que les exigences en matière d'avis public énoncées au paragraphe 6(2) de la *Loi sur les zones d'amélioration des affaires* soient remplies. **ADOPTÉ.**

Réunion ordinaire du conseil
26 octobre 2017
-6-

SUITE À DONNER

4) **Le conseiller Tom King, appuyé par la conseillère Shelly Williams, demande à présenter l'arrêté 70-16 intitulé « Contribution de la zone d'amélioration des affaires dans l'ancienne Ville de Chatham, maintenant la Ville de Miramichi, pour l'année 2018 », et propose que l'arrêté soit maintenant lu pour la première fois par son titre dans les deux langues officielles. ADOPTÉ.**

Secrétaire
municipale

L'arrêté n° 70-16 est lu pour la première fois par son titre dans les deux langues officielles.

12. Questions diverses – Affaires nouvelles

a) Rapports de gestion

i) C-2017-22 – Association d'histoire naturelle de Miramichi Association – **Il est proposé par le conseiller Tom King, appuyé par la conseillère Tara Ross-Robinson, que le maire et la secrétaire municipale soient autorisés à conclure une entente d'exposition avec la Miramichi Natural History Association [association d'histoire naturelle de Miramichi], conformément à la conclusion présentée dans le rapport de gestion C-2017-22. ADOPTÉ.**

Maire
Secrétaire
municipale

ii) CWR-2017-011 – Adjudication de l'appel d'offres 17-031 concernant la fourniture, la livraison et l'installation de pontons au quai Ritchie – **Il est proposé par le conseiller Chad Duplessie, appuyé par le maire adjoint Brian King, que le contrat découlant de l'appel d'offres 17-031 concernant la fourniture, la livraison et l'installation de pontons au parc du quai Ritchie, soit attribué à la King's Welding Inc. pour un montant de 91 356 \$ (quatre-vingt-onze mille trois cent cinquante-six dollars) incluant la TVH, conformément aux spécifications énoncées dans l'appel d'offres. ADOPTÉ.**

Loisirs

iii) CWR-2017-012 – Demande de financement à même la d'immobilisation général pour l'achat d'un siège élévateur pour la piscine du Golden Hawk – **Il est proposé par le conseiller Chad Duplessie, appuyé par le conseiller Tony Walsh, que le conseil municipal puise dans la réserve d'immobilisation générale en vue d'acheter un siège élévateur pour la piscine du Golden Hawk. ADOPTÉ.**

Trésorière
Loisirs

iv) PW-17-015 – Camionnage du sel de voirie – **Il est proposé par le maire adjoint Brian King, appuyé par le conseiller Ryan Somers, que la North Shore Construction soit embauchée pour transporter par camion (camionnage) du sel de voirie pour la période allant du 1^{er} novembre 2017 au 31 mars 2018 au prix de 14,30 \$ la tonne métrique, la TVH en sus. ADOPTÉ.**

Travaux publics

v) ED&T-2017-08 – Miramichi Curling Club – Partenariat concernant la mise à niveau de l'éclairage pour passer à l'éclairage à DEL

Développement
économique et
Tourisme
Trésorière

i) **Il est proposé par la conseillère Tara Ross-Robinson, appuyée par le maire adjoint Brian King, que la Ville de Miramichi contribue pour un montant de 14 000 \$ en vue de l'installation de**

Réunion ordinaire du conseil
26 octobre 2017
-7-

SUITE À DONNER

l'éclairage à DEL au Miramichi Curling Club, comme énoncé dans le rapport de gestion ED&T 17-08, sous réserve de la présentation d'une preuve de financement. ADOPTÉ.

ii) **Il est proposé par la conseillère Tara Ross-Robinson, appuyée par le conseiller Tony Walsh, que la Ville de Miramichi transfère 14 000 \$ du compte de réserve d'immobilisation général au compte d'immobilisation général dans le but de nouer un partenariat avec le Miramichi Curling Club concernant la mise à niveau de l'éclairage. ADOPTÉ.**

Trésorière

vi) Eng-2017-21 – Appel d'offres 17-041, Démolition de diverses structures – **Il est proposé par le conseiller Billy Fleiger, appuyé par le maire adjoint Brian King, que le contrat de services de démolition de diverses structures découlant de l'appel d'offres 17-041 soit adjugé aux Delway Enterprises Ltd. pour le montant de 305 210 \$ (trois cent cinq mille deux cent dix dollars) incluant la TVH, et que le maire et la secrétaire municipale soient autorisés à signer le contrat ainsi adjugé. ADOPTÉ.**

Ingénierie
Maire
Secrétaire
municipale

vii) Eng-2017-20 – Adjudication pour l'avant-projet de la reconstruction de la rue Princess – **Il est proposé par le conseiller Billy Fleiger, appuyé par le conseiller Tom King, que le contrat de l'avant-projet de reconstruction de la rue Princess soit adjugé à la CBCL Limited, pour le montant de 43 010 \$ (quarante-trois mille dix dollars) incluant la TVH, conformément aux conditions d'entente habituelles de la Ville, et que le maire et la secrétaire municipale soient autorisés à signer le contrat ainsi adjugé. ADOPTÉ.**

Ingénierie
Maire
Secrétaire
municipale

viii) C-2017-21 – Autorisation d'agir en présence de lieux dangereux et inesthétiques

i) **Il est proposé par le conseiller Tom King, appuyé par le maire adjoint Brian King, qu'en vertu de l'arrêté n° 86, le conseil autorise la secrétaire municipale à faire nettoyer la propriété située sur sur le chemin Dan Cripps et portant les NID 40304057 et 40304040 par la Hitchman Construction Ltd. au coût de 2 300 \$ incluant la TVH. ADOPTÉ.**

Secrétaire
municipale

ii) **Il est proposé par le conseiller Tom King, appuyé par la conseillère Shelly Williams, que le conseil autorise la secrétaire municipale à faire démolir par la North Shore Construction Limited, au coût de 5 117,50 \$ incluant la TVH, le bâtiment situé au 506, avenue McLaughlin, sur le lot portant le NID 40175531, et à entreprendre des démarches auprès du propriétaire du bien pour qu'il rembourse la Ville de Miramichi des frais qu'elle a engagés pour lesdits travaux de démolition. Si ces démarches ne donnent pas les résultats escomptés, la secrétaire municipale sera**

Secrétaire
municipale

autorisée à demander au gouvernement du Nouveau-Brunswick une demande de remboursement des coûts des mesures correctives prises par la Ville de Miramichi. **ADOPTÉ.**

iii) Il est proposé par le conseiller Tom King, appuyé par le conseiller Ryan Somers, qu'en vertu de l'arrêté n° 86, le conseil autorise la Hitchman Construction à nettoyer, au coût de 3 450 \$ incluant la TVH, le bien situé au 4134, rue Water, et portant le NID 40462996, et à entreprendre des démarches auprès du propriétaire du bien pour qu'il rembourse la Ville de Miramichi des frais qu'elle a engagés pour lesdits travaux de démolition. Si ces démarches ne donnent pas les résultats escomptés, la secrétaire municipale sera autorisée à demander au gouvernement du Nouveau-Brunswick le remboursement des coûts des mesures correctives prises par la Ville de Miramichi. **ADOPTÉ.**

Secrétaire
municipale

iv) Il est proposé par le conseiller Tom King, appuyé par la conseillère Tara Ross-Robinson, qu'en vertu de l'arrêté n° 86, le conseil autorise la secrétaire municipale à faire démolir par l'entreprise O'Donnell Construction Inc., au coût de 6 842,50 \$ incluant la TVH, le bâtiment situé au 119, rue McFarlane, sur le terrain portant le NID 40261661, et à entreprendre des démarches auprès du propriétaire du bien pour qu'il rembourse la Ville de Miramichi des frais engagés pour lesdits travaux de démolition. Si ces démarches ne donnent pas les résultats escomptés, la secrétaire municipale sera autorisée à demander au gouvernement du Nouveau-Brunswick le remboursement des coûts des mesures correctives prises par la Ville de Miramichi. **ADOPTÉ.**

Secrétaire
municipale

ix) Eng-2017-22 – Appel d'offres 17-024, Mises à niveau municipales de la rue Regent – Il est proposé par le conseiller Billy Fleiger, appuyé par le conseiller Tony Walsh, que le contrat découlant de l'appel d'offres 17-024 concernant les mises à niveau municipales de la rue Regent, soit adjugé à la North Shore Construction Limited pour le montant de 243,857,50 \$ (deux cent quarante-trois mille huit cent cinquante-sept dollars et cinquante) incluant la TVH, et que le maire et la secrétaire municipale soient autorisés à signer le contrat ainsi adjugé. **ADOPTÉ.**

Ingénierie
Maire
Secrétaire
municipale

x) Pol-2017-11 – Renouvellement du contrat des services de contrôle des animaux – Il est proposé par le conseiller Ryan Somers, appuyé par la conseillère Shelly Williams, que la Ville prolonge pour une période de douze (12) mois, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018, le contrat des services de contrôle des animaux pour le montant de 41 860 \$ incluant la TVH, et que le maire et la secrétaire municipale soient autorisés à signer le contrat ainsi adjugé. **ADOPTÉ.**

Ingénierie
Secrétaire
municipale

**Réunion ordinaire du conseil
26 octobre 2017
-9-**

SUITE À DONNER

xi) C-2017-23 – Appel d’offres 17-022, Achat d’équipement – Autobus 14 passagers : **La conseillère Shelly Williams, appuyée par la conseillère Tara Ross-Robinson, propose qu’étant donné que le soumissionnaire retenu suite à l’appel d’offres 17-022 a manqué à ses obligations envers la Ville de Miramichi, d’attribuer le contrat découlant de l’appel d’offres 17-022 concernant l’achat d’un autobus 14 passagers au soumissionnaire qui a fait la deuxième offre la plus basse, soit l’entreprise Overland Custom Coach, pour le montant de 80 132 \$ (quatre-vingt mille cent trente-deux dollars) incluant la TVH, conformément aux spécifications énoncées dans l’appel d’offres. ADOPTÉ.**

**Secrétaire
municipale**

xii) Pol-2017-12 – Embauche d’une répartitrice au 911 – **Il est proposé par le conseiller Ryan Somers, appuyé par le conseiller Tom King, que le conseil approuve l’embauche, à compter du 28 octobre 2017, de la personne nommée dans le rapport de gestion Pol-2017-12 au poste de répartitrice temporaire dans le Service de police de Miramichi, conformément aux termes de la convention collective passée entre la Ville de Miramichi et le local 3863 du Syndicat canadien de la fonction publique. ADOPTÉ.**

**Ressources
humaines
Police**

La personne nommée pour occuper le poste de répartitrice temporaire est Katlyn Cassidy.

xiii) HR-2017-15 – Embauche de commis de bureau temporaires – **Il est proposé par le conseiller Tom King, appuyé par le conseiller Billy Fleiger, que le conseil approuve l’embauche, à compter du 6 novembre 2017, des personnes désignées dans le rapport de gestion HR-2017-15 pour combler les postes de commis de bureau temporaires, conformément aux termes de la convention collective passée entre la Ville de Miramichi et le local 3863 du Syndicat canadien de la fonction publique. ADOPTÉ.**

**Ressources
humaines**

Les personnes nommées pour occuper les postes d’employés de bureau temporaires sont Kim Arbeau et Ashlee Hansen.

b) Annonces du maire

- Un rappel que les organismes sans but lucratif ont jusqu’au 31 octobre pour présenter leur demande de subvention. Les formulaires de demande sont accessibles sur le site Web de la Ville à miramichi.org.
- La campagne annuelle du coquelicot débute officiellement demain, le 27 octobre. Les Canadiens et Canadiennes sont extrêmement fiers des anciens combattants, et c’est pourquoi ils seront des millions à porter jusqu’au jour du Souvenir le coquelicot comme un symbole visuel de fierté et de respect, un symbole visuel de leur volonté de ne jamais oublier. On peut faire un don à la campagne du coquelicot à divers endroits partout dans la municipalité.
- Des remerciements sont adressés aux nombreux bénévoles qui ont travaillé aux activités tenues récemment dans notre ville, notamment au Service d’incendie de Miramichi et aux pompiers de la vallée de Miramichi pour avoir organisé la Semaine de prévention des incendies et la Journée Hector Fournier, ainsi que les bénévoles qui ont travaillé à d’autres activités comme le lancer annuel des citrouilles (Pumpkin Fling), la Course à la vie CIBC et la Marche annuelle de sensibilisation à la santé mentale organisée par le centre d’activités Caring Friends dans le cadre de la Semaine de sensibilisation à la santé mentale.

**Réunion ordinaire du conseil
26 octobre 2017
-10 -**

SUITE À DONNER

- Des félicitations sont adressées aux huit musiciens locaux qui ont reçu l'honneur de voir leur nom inscrit sur la liste des 150 Bâtisseurs de la musique du Nouveau-Brunswick à l'occasion du Festival (506) qui a eu lieu récemment à Moncton. Ce sont : Paul McGraw, Matilda Murdoch, Terry Whalen, Susan Butler et Louise Manny, de Miramichi; Amos "Amy" Jardine, de Blackville; George Paul, de Metepenagiag; et Lisa LeBlanc, de Rogersville.

13. Clôture de la séance – **Il est proposé à 20 h 17 par la conseillère Shelly Williams, appuyée par le conseiller Tony Walsh, que la séance soit levée. ADOPTÉ.**

Le maire,

La secrétaire municipale,

Adam Lordon

Cathy Goguen